

## **François-Charles BERNARD**

*Avocat associé  
Frêche & Associés*



### **Compétences**

Droit public des affaires  
Urbanisme et aménagement

### **Parcours professionnel**

Avocat au Barreau de Paris depuis 1991, François-Charles Bernard intervient en droit public des affaires et en droit de l'urbanisme. Il conseille ses clients en droit de l'urbanisme, droit de l'aménagement, droit de l'expropriation, droit des contrats publics, droit administratif général, droit institutionnel des collectivités publiques. Il accompagne les clients publics comme privés, en conseil et au contentieux.

### **Parcours**

Diplômé de l'Institut de Droit Public des Affaires du Barreau de Paris  
DEA de Droit Public Interne (Université Paris I-Panthéon-Sorbonne)  
Maîtrise de Droit Public Interne (Université Paris I-Panthéon-Sorbonne)  
Chargé de cours à l'Université Paris II – Panthéon-Assas (Master 2 Juriste Conseil des Collectivités Territoriales)  
Membre du bureau de la Section Française de l'IDEF (Institut International de Droit d'Expression et d'Inspiration Françaises)  
Membre de l'Association de l'Institut de Droit Public des Affaires